



VOIET B

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés.  
a  
Mon  
bel**\*20110630\***Déposé au Greffe du Tribunal  
de l'entreprise de Liège division Namur**15 SEP. 2020**

Greffe

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **650 685 502**

Nom

(en entier) : **La Factory - Comptoir des Ressources Créatives de  
Namur**(en abrégé) : **CRC-N**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Rue de Namur 47 - 5000 Beez****Objet de l'acte : Nomination et démissions d'administrateurs**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 03 septembre 2020

**4. Election et Démissions et élections d'administrateurs**

Lors de cette assemblée générale, nous actons les démissions suivantes :

- Alain Bombaert de son poste d'administrateur;
- Anne-Sophie Schietecat de son poste d'administratrice;
- Adrian Diaz Lopez de son poste d'administrateur ;
- Adèle Van Rossem de son poste d'administratrice ;

Le Conseil d'Administration fait appel aux membres pour agrandir l'équipe désormais réduite à 2 administrateurs, François Moens et Mathilde Liégeois.

Les membres sont donc appelés à poser leur candidature pour intégrer le Conseil d'Administration. Ces candidatures seront soumises à un vote collégial.

Rappel de la responsabilité qui incombe aux administrateurs et le travail qui est attendu d'eux.

Sont candidats au poste d'Administrateur :

- Baptiste Gandibleux ;

L'Assemblée générale procède au vote à main levée.

- Baptiste Gandibleux est élu à l'unanimité.

François Moens  
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).